



SAINT-VALENTIN

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 3 NOVEMBRE 2020 À 20:00 HEURES

♥ ORDRE DU JOUR ♥

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020 ;
3. Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats ;
4. Acceptation des comptes à payer en novembre 2020 (Document 1-A) ;
5. Dépenses du secrétaire-trésorier, de la secrétaire-trésorière adjointe et du maire: acceptation ;
6. Certificat de disponibilité des fonds du secrétaire-trésorier ;
7. Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses avec l'exercice financier précédent;
8. Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour la fin de l'exercice financier courant avec le budget en cour ;

9. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus ;
10. Adoption Règlement numéro 489 sur les clapets ;
11. Avis de motion règlement de taxation 2021 ;
12. Avis motion règlement de taxation pour l'entretien du réseau d'égout 2021 ;
13. Rescinder résolution #2020-10-236 : Activité d'Halloween ;
14. Dépouillement de Noël : autorisation de dépenses ;
15. Acceptation s'il y a lieu d'une demande de dérogation mineure ;
16. Autorisation d'achat de décoration de Noël ;
17. Autorisation pour débiter démarche pour un nouveau puits ;
18. Vidange de la fosse septique du système de traitement des eaux usées ;
19. Steve 3D : Dépôt pour projet de fabrication de 2 personnages ;
20. Demande de subvention du PSSPA ;
21. Renouvellement adhésion FQM ;
22. Travaux édifice extérieur : Autorisation libération 1^{er} versement à Priest ;
23. Correspondance :
 1. MAMH : Aide financière dans le contexte de la pandémie accordée de 24,796.00\$;
 2. MTQ : Aide financière de 89,706.00\$ pour l'entretien des routes locales ;
 3. Corp de cadet 2698 : Remerciement pour don de tables pliantes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

VARIA

* Documents ci-annexés.

SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS

Considérant l'arrêté 2020-084 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au Conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication, les membres du Conseil municipal de Saint-Valentin informent la population que le Conseil siègera à huis clos pour la séance ordinaire du 3 novembre 2020. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous les communiquer soit par courriel : administration@municipalite.saint-valentin.qc.ca ou par téléphone : (450) 291-5422

Le public ne sera pas admis pour les prochaines séances, et ce, jusqu'à nouvelle ordre.

Nous vous remercions de votre collaboration.